

30 janvier 2017 – RAM ne faites pas le jeu de Trump

Rabat – 30/01/2017

GADEM – Communiqué de Presse.

GADEM: RAM ne faites pas le jeu de Trump

Le Gadem est fortement préoccupé par la possible collaboration des autorités marocaines et de la Royal Air Maroc avec le #MuslimBan de #Trump.

Nous avons constaté avec effarement des refus de plusieurs compagnies aériennes dans le monde d'embarquer des personnes issues des pays désignées par le #MuslimBan, quand bien même elles étaient détentrices d'un titre de séjour en bonne et due forme, à cause du fait qu'elles soient ressortissantes des pays concernés : #Libye, #Soudan, #Irak, #Syrie, #Iran, #Afghanistan, #Somalie.

Cette collaboration, qui est une violation flagrante des droits fondamentaux de ces personnes, est d'autant plus inadmissible qu'aux Etats-Unis des résistances politiques et juridiques ont été enclenchées.

Par exemple, la juge fédérale #Ann_Donnelly, saisie par des défenseurs des droits civiques, a décidé d'un sursis d'urgence qui interdit momentanément l'expulsion des personnes arrivées dans des aéroports américains avec un visa valide et les autorise à entrer dans le pays.

Concernant notre pays, Medias 24 rapporte que la #RAM appliquerait cet #ordre_Exécutif de #Trump et des personnes portant une #Green_Card Américaine seraient empêchées d'embarquer!

<http://www.medias24.com/MAROC/-Les-plus-de-Medias-24/170421-Decret-Trump-la-RAM-s-aligne.html>

Nous tenons à rappeler le droit : Les personnes qui possèdent des documents légaux et transitant par les aéroports du Royaume, doivent être autorisées à embarquer.

Si les autorités Américaines veulent les empêcher d'accéder au territoire US, cela les regarde. Les aéroports Marocains quant à eux sont assujettis à la souveraineté nationale et nous sommes tenus par des conventions, nationales et internationales, garantissant la #sécurité_juridique et le respect du principe de la #non_discrimination.

Nous devons être clairs avec ces engagements

En plus de ce Communiqué de Presse, nous allons adresser un courrier aux autorités dirigeantes de Royal Air Maroc pour les informer, formellement, de la décision du juge fédérale #Ann_Donnelly et les avertir des conséquences sur l'image de cette compagnie et, au-delà, sur celle de notre pays, si elles décidaient de violer les droits fondamentaux en appliquant le #MuslimBan.

Ce n'est pas à la RAM ni au Maroc de faire le jeu malsain d'une décision irréfléchie, et au fondement raciste, qui est déjà juridiquement et politiquement contestée aux USA.